



BIM maquette numérique : « Bonnes pratiques » et expérimentation

Appel permanent – quatrième jury Résultats du jury du 27 août 2019

Lancé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), l'Association des Responsables de Copropriété (ARC), l'Association des Régions de France, la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre de la Plate-forme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT), la consultation permanente d'expérimentations et de bonnes pratiques sur le BIM – maquette numérique a pour objet :

1. de référencer les bonnes pratiques des maîtres d'ouvrage
2. de sélectionner des Processus, Concepts, Idées, Services (PCIS) pouvant conduire à des expérimentations sur des opérations de bâtiments de toute nature, et de toute facture (neuf, réhabilitation, rénovation, entretien, maintenance...) centrés sur la question de la diminution du coût et de l'augmentation du bénéfice d'une opération grâce au BIM.

Une proposition en PCIS a été remise au secrétariat de la consultation.

Guichet PCIS Proposition reçue :

La démarche BIM-CIM-TIM au cœur de la conception de la maison connectée, A26 BLM

Le jury, présidé par Pascal LEMONNIER, adjoint à la secrétaire permanente du Plan Urbanisme Construction Architecture à la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature estime que cette proposition ouvre les expérimentations à des entreprises de construction de taille et structure diverses. L'intérêt pour le maître d'ouvrage est d'apprendre à maîtriser la construction de maisons entièrement domotisées reliées au BIM afin de mieux rationaliser la gestion ultérieure du patrimoine éventuellement dispersé. Ce concept permet également d'adapter la conception et la construction des maisons à tout type de besoins spécifiques (personnes âgées, optimisation de gestion...)

La proposition est retenue.

Ce nouveau lauréat vient compléter les lauréats des sessions précédentes.